

Compte rendu de la séance du 03 mars 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Audrey ROMAN

Présents : Christophe BOYER, Audrey ROMAN, Jérôme ROUX, Yves DESBORDES, Laurie AIME-BLANC, Jean-Paul LOUVIGNE, Christian DOL, Valérie GADUEL,

Représentés : Pierre SANCHEZ

Ordre du jour:

Budgets primitifs

Fond de solidarité logement

Emprunt bus

Subvention ski de fond

Ouverture de séance à 13h00

Délibérations du conseil:

Budget Primitif 2021- Commune (DE 2021_024)

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	458 575.36 €	458 575.36 €
Section d'investissement	78 652.01 €	78 652.01 €
TOTAL	537 227.37 €	537 227.37 €

Budget primitif 2021 - Eau (DE 2021_025)

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	383 862.87 €	383 862.87 €
Section d'investissement	234 412.59 €	234 412.59 €
TOTAL	618 275.46 €	618 275.46 €

Budget primitif 2021 - Transport (DE 2021 026)

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	41 900.54 €	41 900.54 €
Section d'investissement	40 754.80 €	40 754.80 €
TOTAL	82 655.34 €	82 655.34 €

Budget primitif 2021 - Energie (DE 2021 027)

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	34 171.90 €	34 171.90 €
Section d'investissement	45 423.88 €	45 423.88 €
TOTAL	79 595.78 €	79 595.78 €

Emprunt bus (DE 2021 028)

Vu l'accord de principe du 15/02/2021 établi par le crédit agricole, remplaçant l'accord de principe du 18/01/21.

M. le Maire rappelle les détails de l'opération d'achat de bus de transport scolaire, et présente le projet d'emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : Investissements 2021 - Budget transports : acquisition d'un minibus

Montant : 20 000€

Profil amortissement : échéances trimestrielles constantes

Durée 10 ans

Taux fixe : 0.72%

Echéance trimestrielle : 518.67€

Coût du crédit : 20 746.63€

Frais de dossier : 200€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, décide

- D'ACCEPTER la proposition de financement du Crédit Agricole Alpes Provence
- D'ACCEPTER la création d'une ligne de prêt sur le budget primitif transports 2021 pour un montant de 20 000€
- DE DONNER tout pouvoir au Maire pour signer tout document s'y rapportant.

Subvention ski de fond (DE 2021 029)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la direction de l'école communale qui sollicite une participation de la commune aux activités de ski de fond pour l'année scolaire 2020-2021.

Les enfants de CE1 au CM2 vont effectuer un cycle de 6 séances du 09 février au 19 février 2021. Le coût total de l'opération s'élève à 1 608 €. Les familles sont sollicitées et participent à hauteur de 630€. La direction de l'école sollicite une subvention à hauteur de 978 €

Fond de solidarité logement (DE 2021 030)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier relatif au Fonds de Solidarité pour le Logement auquel la commune adhère depuis plusieurs années.

Il précise qu'au titre de 2021 la participation de la commune est de 176.40€

Le Maire propose :

- *de renouveler l'adhésion de la commune au Fonds de solidarité pour le logement,
- *de valider la participation de 176.40€ au titre de 2021
- *autorise le Maire à signer tout document nécessaire

Fin de séance : 14h30